

**Auteur:**France

**Commission:** Conseil des ministre de l'éducation et de la culture

**Problématique:** "Comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire"

La France est régie par le Gouvernement de la cinquième République Française qui dispose de l'administration et de la force armée. Les membres de notre gouvernement ont été choisis par le président Emmanuel Macron et placés sous l'autorité de Jean Castex, le premier ministre.

L'objectif de relancer la construction et citoyenneté européenne grâce à l'éducation est encore un enjeu majeure aujourd'hui,

Les connaissances apprises tout au long de l'éducation primaire et secondaire sont un facteur de développement économique et d'accès à la citoyenneté, rappelé à l'article 26 de la déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948.

Cet enjeu, dans lequel nos ministres Roselyne Bachelot (ministre de la culture) et Jean Michel Blanquer (ministre de l'éducation nationale) sont totalement impliqués, concerne aussi plus de 150.000 jeunes français.

La citoyenneté doit être acquise et construite grâce à des institutions comme l'école et au sein des familles où se produit le processus de socialisation primaire. Or, actuellement avec la crise sanitaire du COVID, beaucoup d'élèves ont décroché des études ou bien par perte d'intérêts ou bien par l'impossibilité de pouvoir suivre les cours chez eux.

Sans l'instruction que proportionne l'école, c'est compliqué de comprendre les valeurs, normes et devoirs d'un citoyen non seulement français mais aussi européen.

La France tient dans l'esprit et reconnaît que la place conférée à l'Europe dans l'éducation française est insuffisante, incomplète et peu représentée. L'éducation civique et morale doit être renforcée puisque c'est la matière qui devrait apporter plus de connaissances sur la formation des individus comme citoyens.

La France s'engage à mieux faire connaître l'Europe et comme M. le Président l'a déjà affirmé dans son discours à la Sorbonne en 2017 : "créer un sentiment d'appartenance est le ciment le plus solide de l'Europe".

La France propose les solutions suivantes:

A. Renforcer l'enseignement morale et civique:

Avec cet objectif, nous voulons rendre plus conscients aux élèves des devoirs, des normes et des droits auxquels un citoyen européen doit se tenir.

Ensuite faciliter leur mise en rapport avec la société en leur faisant comprendre, toujours grâce à l'EMC, le fonctionnement de notre société et de ses enjeux.

- B. Renforcer la connaissance de la géographie européenne et faire connaître les défis communs du continent européen:

Faire objet de connaissance les domaines qui touchent l'Europe (migrations, sécurité, économie, environnement...).

Puis l'enseignement d'une ou plusieurs langues étrangères qui aidera les élèves à développer plus de sensibilité et de sentiment d'union entre plusieurs pays.

- C. Augmenter les échanges avec d'autres pays de l'UE:

Chaque jeune européen doit passer au moins 6 mois dans un autre pays européen afin de mieux connaître d'autres cultures et chaque étudiant parle deux langues européennes d'ici 2024.

- D. Création d'universités européennes:

Des universités qui permettent d'étudier à l'étranger et de suivre des cours dans deux langues au moins.

#### CONCLUSION:

L'éducation est un pilier essentiel pour relancer la citoyenneté européenne. La France suivra l'exemple d'autres pays qui ont su pour suivre la construction de cette citoyenneté

Ainsi, il faut que notre pays soit conscient et prêt à suivre toutes les démarches mises en place pour atteindre nos objectifs.

Pour cela, la culture européenne doit être plus présente dans l'enseignement primaire et secondaire. Puis être persistant dans l'accentuation des échanges entre pays de l'UE et promouvoir l'apprentissage d'une ou plusieurs langues européennes.